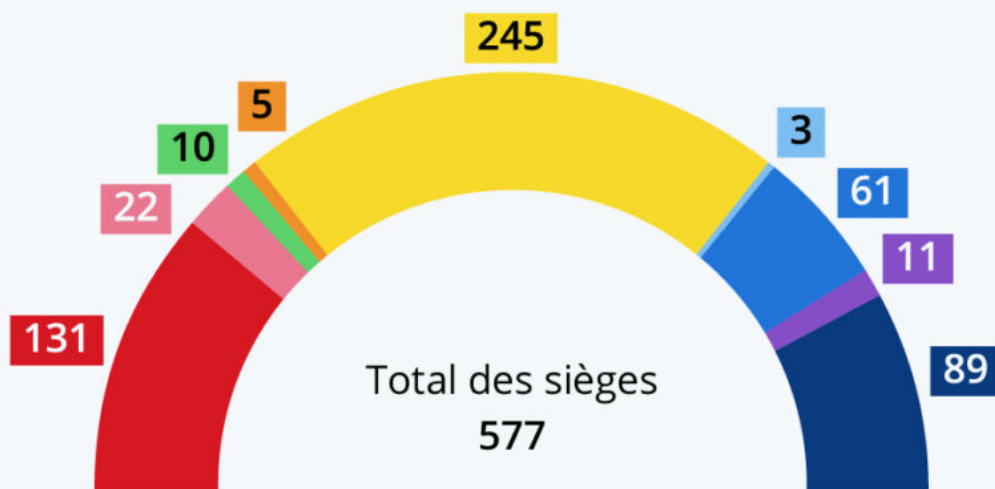


Le nouveau visage de l'Assemblée nationale

La composition de l'Assemblée nationale

Répartition des députés siégeant à l'Assemblée nationale par groupe politique (20 juin 2022)

- NUPES
- Divers gauche
- Régionaliste
- Divers centre *
- Ensemble ! (majorité présidentielle)
- UDI
- LR
- Divers droite **
- RN



* dont divers (1 siège). ** dont droite souverainiste (1 siège).

Source : Ministère de l'Intérieur



Au lendemain des [élections législatives 2022](#), la coalition de partis soutenant le président Emmanuel



Ecrit par Echo du Mardi le 20 juin 2022

Macron (Ensemble !) n'a obtenu qu'une majorité relative à l'Assemblée nationale, soit 245 sièges selon le [Ministère de l'Intérieur](#), loin derrière le seuil des 289 sièges permettant de décrocher la majorité absolue. La Nouvelle Union populaire écologique et sociale (NUPES) emmenée par Jean-Luc Mélenchon arrive en deuxième position avec 131 sièges, devant le Rassemblement national de Marine Le Pen, qui a créé la surprise en passant devant Les Républicains, avec 89 sièges remportés contre 61 pour le second.

Il s'agit de la première fois lors d'un scrutin majoritaire sous la Vème République qu'un parti d'[extrême-droite](#) franchit le seuil des quinze députés nécessaires pour former un groupe parlementaire dans l'hémicycle. Le précédent remonte au scrutin proportionnel de 1986, lorsque que le FN de Jean-Marie Le Pen avait réussi à décrocher 35 sièges au Palais-Bourbon.

Avec 46,2 % des inscrits qui sont aller voter au second tour (et 47,5 % au premier), la participation électorale a été un peu plus élevée qu'en 2017 mais reste [historiquement basse](#) pour ce type d'élections. Concernant la représentation des [femmes au parlement](#), la nouvelle Assemblée nationale compte 362 hommes (62,7 %) et 215 femmes (37,3 %), soit un hémicycle un peu moins féminisé que celui issu des législatives de 2017, où les femmes occupaient 39,5 % des sièges.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)